

PROGRAMME DE FORMATION

Monteur, Vérificateur journalier et Utilisateur d'un échafaudage de pied MDS Selon la Recommandation R408



PUBLIC VISÉ :

Personnels et chefs d'entreprises du BTP, NON DEBUTANTS, qui doivent monter, utiliser et vérifier des échafaudages de pied MDS pour réaliser leurs travaux.


PRÉ-REQUIS :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour le travail en hauteur et le port de charges
- Maîtriser le français (oral et écrit) nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans)
- Expérience professionnelle requise : Personnes ayant déjà monté et/ou utilisé un échafaudage de pied.

DURÉE/TARIF/DATES/LIEU/HORAIRE :

2 journées de 7 h, Cf. convention ou contrat de formation joint

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- Inscription préalable au minimum 48h avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé
-  Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter.


MODALITÉ D'ORGANISATION :

Formation en groupe de 2 à 8 personnes

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée avec vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'évolution pratique conforme
- Echafaudages MDS et compléments (consoles, porte à faux, potence/poulie, ...) représentatifs selon la Recommandation R408

 **Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants, un casque de chantier (avec jugulaire) et un harnais de sécurité avec longe.**

RÉFÉRENCES :

Recommandation R408 de la CNAM du 10 juin 2004

Décret N° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié par le décret 924 du 1er septembre 2004 et Arrêté du 21 décembre 2004, des échafaudages de pied.

VALIDITÉ :

Pas de durée de validité. (Recommandée : 5 ans)

Celle-ci est à définir par l'employeur au moyen de contrôles périodiques des capacités des travailleurs.

Cette formation n'est pas éligible au dispositif ÉCHAFAUDAGE +.

➤ INTITULÉ :

Formation au Montage, Utilisation et Vérification journalière, en sécurité, d'un échafaudage de pied MDS et ses compléments, selon la recommandation R408 de la CNAM.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- *Agir en acteur responsable* : Préserver sa santé et celle des autres travailleurs.
- *Installer et désinstaller un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant* : Préparer et installer le chantier, Réceptionner décharger et stocker le matériel, implanter l'échafaudage de pied, monter l'échafaudage de pied, élinguer le matériel, contrôler le bon montage de l'échafaudage de pied, démonter l'échafaudage de pied, replier le chantier, communiquer et rendre compte
- *Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage* : Vérifier l'échafaudage, valider le bon état de conservation de l'échafaudage et/ou alerter la hiérarchie
- *Réaliser des travaux sur l'échafaudage* : travailler en toute sécurité sur l'échafaudage de pied

➤ CONTENU (CONFORME A LA RECOMMANDATION R408) :

- **THÉORIE :** (6 h + 1 h accueil et clôture de la formation)
 - * Se situer et être acteur de la prévention des risques.
 - * Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
 - * Comprendre et exploiter une notice de fabricant.
 - * Préparer le montage.
 - * Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
 - * Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.
 - * Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.
- **PRATIQUE :** (7 h, y compris évaluation des savoirs faire pratiques de chaque stagiaire)
 - * Se situer et être acteur de la prévention des risques.
 - * Comprendre et exploiter une notice de fabricant.
 - * Préparer le montage.
 - * Monter et démonter en sécurité un échafaudage de pied MDS + (console, pot./poulie, ...).
 - * Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.
 - * Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

➤ SUIVI – ÉVALUATIONS :

* Suivi et sanction de la formation : feuille de présence (1/2 Jée), attestation individuelle de fin de formation et / ou Attestation de Compétence Formation, en cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques.
* Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud auprès des stagiaires puis à froid auprès de l'entreprise.

➤ METHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable permettant au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
Le formateur aborde progressivement le programme en alternant théorie et pratique.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'exposés par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas, vidéo, schémas, etc.), d'échanges d'expériences, de démonstration pratique et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation : Évaluation théorique par trois questionnaires écrits.
⇒ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après explication par le formateur et démonstration, si besoin, chaque groupe de stagiaires effectue un examen d'adéquation, un montage, une vérification (par groupe inversé) puis une utilisation et un démontage sous la direction et corrections du formateur. Suivant le niveau des stagiaires, les configurations spécifiques sont abordées.

Évaluation continue sur les différentes activités pratiques.

➤ ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

➔ Titulaire des diplômes requis : (Reconnaissance FORPREV – INRS/CARSAT)

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de BTP FORMATIONS et/ou par des organismes extérieurs.